

Compte rendu du Conseil Municipal du 10 décembre 2012

Le Conseil Municipal de la commune de Poisat s'est réuni en séance publique le lundi 10 décembre 2012, à 20 heures, salle du Conseil.

Etaient présents : M. Jean-Marc Uhry, Maire – MM Bernard Bouhet, Jean-Louis Minard, Ludovic Bustos, Adjoint – Mmes Marie Chaix, Françoise Gauthier, M. Hervé Fanton, Mmes Sandrine Menduni, Martine Donnet, MM David Wager, Francis Dal, Mme Micheline Burgun, MM Eric Arnol, Charles Hamon, Mme Nelly Pugnale, Conseillers Municipaux.

Absents excusés : MM Yves Arnal, Claude Sirand Adjoint, Mme Nicole Oleï, M. Gilbert Allouard, Conseillers Municipaux

Pouvoirs : M. Arnal pour M. Bustos
M. Sirand pour M. Arnol
Mme Oleï pour M. Wager
M. Allouard pour M. Minard.

Secrétaire de séance : M. Davis Wager.

Le compte rendu du Conseil Municipal du 12 novembre 2012 n'appelle aucune remarque.

Les questions qui suivent sont adoptées à l'unanimité des présents avec quatre pouvoirs de MM Arnal et Sirand, Adjoint et de Mme Oleï et de M. Allouard, Conseillers Municipaux.

FINANCES

Présentés par M. Bernard Bouhet, Adjoint Délégué,

- le mandat au Maire pour payer en 2013, avant le vote du budget, des factures d'investissement,
- une demande de subvention au Conseil Général pour l'installation d'un nouveau système de chauffage au gaz desservant des bâtiments communaux,
- la convention de mise à disposition de services avec la Métro pour l'entretien du parc Hubert Dubedout.

– les tarifs 2013

- * **le droit de place** : 2,20 € par demi-journée et par tranche de 15 m² d'installation et 21 € pour les cirques
- * **le droit de branchement au réseau électrique** : 2,50 € pour 4 heures consécutives d'installation
- * **le droit de voirie, de passage et de terrasse** : 13 €

- * **les travaux de photocopie et de reprographie** : idem 2012
- * **les vacations funéraires** : idem 2012, soit 23 €
- * **la participation au ramassage de bois** : 18 €
- * **le forfait journalier pour l'exercice d'une activité ambulante** : 15 € par jour
- * **le tarif du déneigement des copropriétés et voies privées** : idem 2012
- * **le montant des insertions publicitaires dans le Vivre Poisat** : idem 2012
- * **les tarifs d'utilisation des salles publiques communales** : augmentation pour la location de la salle Vigier, maintien pour l'espace culturel
- * **l'adhésion au Centre des Loisirs** : idem 2012, soit 8 € pour les Poisatiers et 12 € pour les extérieurs,
- * **les aides pour les élèves inscrits à l'école de musique d'Eybens** : 37 €
- * **Les repas de la restauration scolaire** maintenus jusqu'au 1^{er} août 2013.

PERSONNEL

Présenté par Mme Micheline Burgun, Conseillère Municipale Déléguée,

- le versement d'une gratification de 300 € à un jeune stagiaire au sein des services techniques du 12 novembre au 7 décembre 2012, inscrit en CAP peinture au Lycée Roger Dechaux à Sassenage.

DIVERS

Présenté par M. Jean-Louis Minard, Adjoint Délégué,

- l'engagement de la commune à abandonner l'usage des produits phytosanitaires dans la gestion des voiries, des réseaux et des bâtiments,

Présenté par M Bernard Bouhet, Adjoint Délégué,

- le versement d'une avance sur subvention de 10 000 € à l'association Bout'Chou.

Ce compte rendu sera validé lors du prochain conseil municipal.